

Frais

Les frais que vous acquittez permettent d'assurer la gestion du fonds, sa distribution et sa commercialisation. Ces frais ont une influence sur la performance du fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	3.00%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.09%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Néant

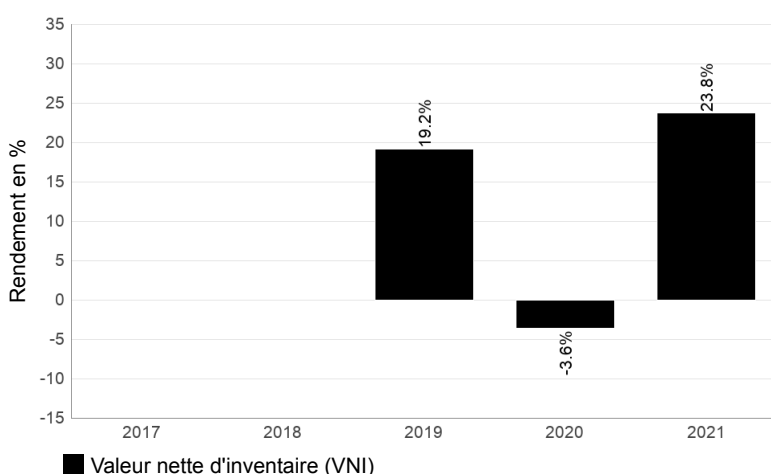
Les frais d'entrée et de sortie ainsi que les commissions de conversion indiquées correspondent à des valeurs maximales. Dans certains cas, les frais imputés seront moins élevés. Votre conseiller peut vous fournir des informations complémentaires.

Les frais courants sont calculés à la fin de l'exercice. Ce montant peut changer chaque année. Sont exclus :

- Les frais de transaction, sauf si le fonds doit payer une commission de souscription ou de rachat pour l'achat ou la vente d'autres véhicules de placement collectifs.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur les coûts, veuillez consulter le prospectus complet. Celui-ci est disponible sur les sites Web www.funds.gam.com et www.fundinfo.com.

Performances passées



- La performance passée n'est pas un indicateur de la performance actuelle ou future.
- Les données de performance font référence à la valeur d'inventaire nette. Les frais imputés pour la souscription, le rachat ou l'échange (par exemple frais de transaction et de garde de l'investisseur) ne sont pas pris en compte à cet égard.
- Année de lancement du Fonds : 2013
Année de lancement de la catégorie d'actions : 2018
- La performance passée a été calculée en CHF.
- La politique d'investissement de ce Compartiment a été modifiée le 24.11.2016. Les performances enregistrées jusqu'à cette date font référence à la politique d'investissement initiale et ont donc été obtenues dans des circonstances qui ne sont plus valables.

Informations pratiques

- La banque dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- Des informations supplémentaires sur ce Fonds ou les autres catégories d'actions ou compartiments de la SICAV sont disponibles dans le Prospectus, les Statuts et le dernier Rapport annuel de la SICAV ainsi que dans les rapports semestriels publiés ultérieurement.
- La valeur nette d'inventaire est publiée quotidiennement sur www.funds.gam.com et sur www.fundinfo.com.
- La SICAV est soumise au droit fiscal luxembourgeois. Votre situation fiscale personnelle peut s'en trouver influencée.
- La responsabilité de GAM (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Il existe un droit d'échange entre les compartiments d'investissement de la SICAV luxembourgeoise.
- Multicoopération SICAV est organisée sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois.
- Le représentant en Suisse est GAM Investment Management (Switzerland) AG, Hardstrasse 201, Postfach, 8037 Zürich. L'agent payeur en Suisse est State Street Bank International GmbH, Munich, succursale Zurich, Beethovenstrasse 19, CH-8002 Zurich. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur (Key Investor Information Document, «KIID»), les documents constitutifs ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant ou sur www.funds.gam.com.
- Des informations sur la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion seront disponibles sur Internet à l'adresse www.funds.gam.com. Elles comprendront une description des méthodes de calcul des rémunérations et autres avantages ainsi qu'une liste des personnes en charge de l'affectation des rémunérations et autres avantages, y compris la composition du comité de rémunération. Les informations pourront être obtenues en version papier gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.